

[Texte]

Mrs. Sparrow: Have you factored in the cost of what it would do to the province of Alberta, with regard to their cost of electricity?

Mr. Hughes: I don't know right offhand. As you know, in 1990 Alberta got rid of their rebate of their provincial income tax back to utility companies, because they have that marketing agency which equalizes rates across Alberta. I have forgotten the name of it.

Mrs. Sparrow: I don't know what it's called, but it's rural-urban.

Mr. Hughes: Yes. That effectively equalizes between the public and the private utilities in Alberta. I'm only going by memory here. I think there was possibly a 2% increase in utility rates in Alberta because of the effect of getting rid of the Alberta corporate income tax rebate.

Mrs. Sparrow: That's a different. . .

Mr. Hughes: It's different, but it was approximately the same size or the same dollar amount.

Mrs. Sparrow: I guess what I'm basically getting at is that there are two provinces, Alberta and Nova Scotia, and Alberta is probably going to take 75% of the hit.

Mr. Hughes: About 70%.

Mrs. Sparrow: Do you know if the major private utilities, TransAlta, Canadian Utilities—

Mr. Hughes: Alberta Power.

Mrs. Sparrow: —and Alberta Power, you're quite right, have been in discussion with the Minister of Finance on PUITTA?

Mr. Hughes: I think they may have met with the minister, I'm not sure. They've requested meetings with officials.

Mrs. Sparrow: They have requested meetings. Was this after or prior to December 2, 1992?

Mr. Hughes: They had meetings in the summer of 1992, which were simply discussions on the expenditure control plan.

Mrs. Sparrow: Can I get you to clarify that? Would these be officials or people from the private enterprise?

Mr. Hughes: These are company officials. There's a fair amount of confusion about PUITTA across the board. Most provinces aren't aware it's there. Albertans really are aware it's there, because they see it on their utility bill, in fact right of the bottom of it. The tax is actually passed back to the province and the province then has the right to keep it or pass it back. In the case of Alberta, Alberta passes it back to the utility companies, but also demands that it show up in lower rates for consumers and that it's recorded on the utility bill, as I understand. Alberta is fairly unique in that regard. The three main utility companies in Alberta are of course very concerned about this because it affects their rate structure, etc.

Mrs. Sparrow: It does. I guess what I'm basically getting at is that it seems the playing field is not level. If you have a crown corporation, you're off free, and if you go for private enterprise, you seem to take the brunt.

[Traduction]

Mme Sparrow: Avez-vous tenu compte du coût de cette mesure pour la province de l'Alberta, par rapport au coût de l'électricité dans cette province?

M. Hughes: Je ne peux pas vous le dire comme cela. Comme vous le savez, en 1990, l'Alberta s'est débarrassé de l'impôt provincial sur le revenu accordé aux entreprises d'utilité publique, étant donné qu'il y a dans cette province un organisme qui assure la péréquation des taux dans toute la province. J'ai oublié le nom de cet organisme.

Mme Sparrow: Je ne sais pas comment s'appelle cet organisme, mais il assure la péréquation des taux entre les régions rurales et urbaines.

M. Hughes: En effet. Cet organisme assure la péréquation entre les entreprises d'utilité publiques et privées en Alberta. Si j'ai bonne mémoire, je pense que les taux des entreprises d'utilité ont augmenté de 2 p. 100 en Alberta à la suite de l'élimination de la remise de l'impôt sur le revenu des sociétés.

Mme Sparrow: C'est différent. . .

M. Hughes: C'est différent, mais cela représentait environ le même montant d'argent.

Mme Sparrow: Là où je veux en venir, c'est qu'il y a en fait deux provinces, l'Alberta et la Nouvelle-Écosse, et l'Alberta va sans doute subir 75 p. 100 du choc.

M. Hughes: Environ 70 p. 100.

Mme Sparrow: Savez-vous si les principales entreprises d'utilité privées, TransAlta, Canadian Utilities. . .

M. Hughes: Alberta Power.

Mme Sparrow: . . . et Alberta Power, vous avez tout à fait raison, ont eu des entretiens avec le ministre des Finances au sujet de la LTIREUP?

M. Hughes: Elles ont peut-être rencontré le ministre, je n'en suis pas certain. Elles ont demandé à rencontrer les hauts fonctionnaires.

Mme Sparrow: Ont-elles demandé à les rencontrer avant ou après le 2 décembre 1992?

M. Hughes: Les rencontres ont eu lieu pendant l'été 1992, et la seule question qui a été abordée a été celle du plan de contrôle des dépenses.

Mme Sparrow: Pourriez-vous préciser? Était-ce des hauts fonctionnaires ou des gens du secteur privé?

M. Hughes: Les dirigeants des entreprises. Il y a beaucoup de confusion au sujet de la LTIREUP. La plupart des provinces ne savent même pas qu'elle existe. Les Albertains connaissent bien ce transport, car ils le voient sur leur facture d'électricité, en fait tout au bas de la facture. L'impôt est en fait remboursé à la province qui à son tour a le droit de le garder ou non. Dans le cas de l'Alberta, cette province le transmet aux entreprises d'utilité publique, mais exige que cela se traduise par un taux moins élevé pour les consommateurs et que cela soit inscrit sur la facture d'électricité, si j'ai bien compris. L'Alberta est assez unique à cet égard. Cela préoccupe considérablement les trois principales entreprises d'utilité publique en Alberta, car cela a des conséquences pour la structure de leur taux, etc.

Mme Sparrow: En effet. Il me semble que les règles du jeu ne sont pas équitables. Les sociétés d'État s'en tirent sans qu'il leur en coûte un sou tandis que les entreprises privées doivent payer le plus gros des frais.